



**GEL DES ECHELONS** – COUR D'APPEL DE PARIS – PLAN  
 TRANSFORM 2015 – **PNC AIR FRANCE** – UNPNC  
**PREJUDICE SALARIAL** – CONSEIL DE PRUD'HOMMES – ACTION  
**SYNDICALE** – PRISE DE RISQUE – COUR DE CASSATION -

## DERNIER UPDATE PROCEDURE PRUD'HOMMALE GEL DES ÉCHELONS :

L'UNPNC donne une dernière chance à ses adhérents pour rejoindre les milliers de procédures déjà engagées !"

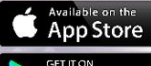
Depuis le dépôt des premières requêtes par l'UNPNC en début d'année nous étions en attente d'une première prise de contact avec les différentes parties à la cause et cette réunion de travail a eu lieu hier au Conseil de Prud'hommes de Bobigny.



Si cette réunion n'a pas été une grande avancée dans la procédure, elle a tout de même permis de faire le point sur le traitement sur mesure que souhaite mettre en place le CPH de Bobigny pour cette série de plusieurs milliers de dossiers.

En effet, en présence des avocats des différents syndicats représentant les PNC et de l'avocat d'AF, le CPH a proposé de rassembler toutes les demandes de tous les PNC d'AF dans le même calendrier de procédure afin que toutes les requêtes soient jugées lors de la même audience de bureau de jugement.

Le CPH organise donc 2 prochaines réunions les 14 nov. et 12 décembre pour caler ces procédures et les différentes parties, la dernière date prenant l'allure d'un Bureau de Conciliation et d'Orientation qui arrêtera le nombre dossiers et projetera les dates d'échanges de pièces entre les parties en vue d'un futur Bureau de Jugement.





**GEL DES ECHELONS** – *COUR D'APPEL DE PARIS* – PLAN  
TRANSFORM 2015 – **PNC AIR FRANCE - UNPNC**  
**PREJUDICE SALARIAL** – *CONSEIL DE PRUD'HOMMES* – **ACTION**  
**SYNDICALE** – *PRISE DE RISQUE* – **COUR DE CASSATION** -

## En clair ça veut dire quoi pour nous ?

Pour les adhérents ayant déjà transmis leur dossier à notre avocate : ça avance, tranquillement mais ça avance...

Pour les adhérents UNPNC avant le 1er janvier 2023 qui avaient raté les deux dernières vagues de rassemblement de dossiers : **ON ROUVRE LES VANNES POUR UNE 3EME ET DERNIERE VAGUE DE DOSSIERS !!!!!!!!!!!!!!!**

Il est donc encore temps pour les derniers retardataires de transmettre leur dossier complet à notre avocate avant le vendredi 10 novembre. Les dossiers doivent arriver par la poste ou en main propre avant le vendredi 10 novembre 17H ! Aucun délai supplémentaire ne sera accepté, afin que leurs requêtes soient saisies avant la date butoir posée par le CPH au 12 décembre.

➔ Me Sibenaler, 80 Boulevard Haussmann, 75008 Paris

Par ailleurs, devant le souhait de la justice française de juger de manière commune ces milliers de demandes individuelles des PNC d'Air France, il apparait important pour l'UNPNC que les différents avocats travaillent en concertation dans l'objectif commun de faire valoir avec le plus de poids possible les intérêts de tous les PNC.

C'est pourquoi nous avons mandaté notre avocate pour proposer à tous les avocats d'unir leurs efforts, afin de faire de notre grand nombre une force certaine face au refus jusqu'au boutiste de la direction d'AF.

**Voilà pour les dernières News du CPH de Bobigny, nous continuerons de vous tenir informés en toute transparence, comme toujours. Pour les dossiers déjà déposés... patience, pour les adhérents en retard... à vos photocopieuses FOR THE LAST AND FINAL CALL !!**

01 49 89 70 92  
07 62 66 91 15



unpnc-cfdt.fr



unpnc\_officiel



airfranceunpnc@gmail.com



L'équipage



GET IT ON  
Google Play